

A winter scene featuring a church with a prominent dark spire, partially obscured by snow-laden trees. The ground is covered in a thick layer of snow, and the sky is a pale, overcast grey. The overall atmosphere is serene and quiet.

Mon VILLAGE *sainte-marguerite*

— www.ville-saintemarguerite.fr — contact@vsm88.fr —

sommaire

- <i>le mot du maire</i>	<i>page 3</i>
- <i>ça s'est passé ...</i>	<i>page 4</i>
- <i>commémorations patriotiques</i>	<i>page 6</i>
- <i>cérémonies et fêtes</i>	<i>page 8</i>
- <i>actualités municipales</i>	<i>page 10</i>
- <i>le point sur les projets</i>	<i>page 12</i>
- <i>vie scolaire et périscolaire</i>	<i>page 14</i>
- <i>vie associative ...</i>	<i>page 16</i>
- <i>environnement et cadre de vie</i>	<i>page 20</i>
- <i>nos aînés</i>	<i>page 22</i>
- <i>état civil</i>	<i>page 23</i>
- <i>agenda</i>	<i>page 24</i>

• **Directeur de la publication** : André BOULANGEOT.
• **Rédaction** : Denis ANTOINE, André BOULANGEOT, Rachel FLON, Richard GRANDJEAN, Nadia GUIDAT, Serge MATHIEU.
• **Mise en page & Réalisation** : Richard GRANDJEAN.

• **Crédit photos** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Tous droits réservés** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2023.
• **Impression** : l'Ormont Imprimeur.



ÉCONOMIES, ÉCONOMIES, ÉCONOMIES !

Chères Margaritaines, chers Margaritains,

C'est ce slogan que j'ai demandé à mon conseil de valider et d'appliquer !



• Économies d'énergies : nous avons décidé de réduire la durée d'éclairage public avec une coupure de 23 heures à 4 heures, qui doit permettre, non pas de diminuer la facture par rapport à l'année dernière, mais de réduire la consommation afin d'éviter une forte augmentation de ladite facture, induite par l'augmentation de plusieurs dizaines de pour cent du tarif de l'électricité.

• Économies de chauffage : la température dans les bâtiments communaux (mairie, écoles, salle de sports, dojo, local socioéducatif) a été réduite à 19°C en temps d'occupation et à 14°C hors occupation, là aussi l'augmentation exponentielle du coût du gaz doit nous faire réfléchir dès maintenant au choix des modes de chauffage pour nos futurs locaux.

• Économie de décorations : les décorations pour les fêtes de fin d'année ont également été réduites, non seulement en raison de leur consommation électrique, mais aussi pour les frais induits par leur mise en place (décos lumineuses, grand sapin, locations de nacelles) et le temps passé au montage et démontage représentant un coût non négligeable.

Enfin et toujours par souci d'économie, nous avons aussi décidé de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux.

Toutes ces mesures ont bien entendu un impact sur la vie de notre commune, mais elles sont nécessaires si nous voulons conserver une imposition raisonnable. À ce sujet, je proposerai au conseil municipal de ne pas augmenter le taux des taxes foncières pour l'année 2023, sachant que la revalorisation des bases par les services de l'État, aura malgré tout mécaniquement une répercussion sur le montant de votre imposition.

Ces contraintes économiques constituent une situation difficile à gérer, mais elles ne doivent pas pour autant nous empêcher de conserver une vision optimiste sur l'avenir. Si certains projets sont de ce fait parfois difficiles à mener, c'est toujours avec la même ardeur que le conseil municipal, les services administratifs et techniques de la commune s'y emploient quotidiennement, en particulier pour la construction du groupe scolaire et la création du "Lotissement Charlemagne".

Gageons que la somme de travail engagée permette l'aboutissement de ces projets importants et nécessaires au développement futur de notre commune, pour que Sainte-Marguerite continue à évoluer tout en restant un village où il fera « Bon Vivre » dans les prochaines années.

Pour cela, l'équipe municipale et moi-même comptons sur votre compréhension et votre soutien pour mener à bien ces projets ambitieux, malgré un contexte économique difficile.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une très bonne année 2023, pleine de santé, de bonheur et de réussite.

Bien à vous,

Votre maire
André BOULANGEOT



ça s'est passé ...

• Challenge interentreprises de la Petite Boule

Lors du traditionnel "Challenge Interentreprises et Associations" margaritain, organisé par La Petite Boule le 11 septembre dernier, 38 doublettes étaient présentes sur le bouledrome, représentant les entreprises et associations suivantes :

- 8 équipes pour "AV Paysage" - 7 pour le "Jet 9" - 7 pour "Didier Poulet" - 4 pour "Cora" - 3 pour "Mille et Une Couleurs" - 3 pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers - 2 pour l'AAPPMA - 1 pour "2D Elec" - 1 pour le "Comptoir des Variétés" - 1 pour le "Cheval Blanc" - 1 pour la mairie.

Le temps ensoleillé a permis à tous de passer une agréable journée dans un esprit convivial. La finale s'est jouée entre l'équipe de la mairie et une des équipes de "AV Paysage". Après un match disputé, c'est "AV Paysage" qui a remporté le challenge, ainsi que la coupe de l'entreprise ayant présenté le plus d'équipes ; la coupe de la meilleure féminine est revenue à madame NOËL.

L'association remercie chaleureusement tous les participants ainsi que les bénévoles ayant œuvré toute la journée pour la réussite de cette compétition amicale.



• Le cyclo-cross margaritain ouvre la saison régionale

Pour sa 31^{ème} édition, le cyclo-cross margaritain, organisé conjointement par le club cycliste JECDE et la municipalité, s'est déroulé comme d'habitude dans le quartier du Haut de Chaumont, ouvrant ainsi la saison dans le Grand Est.

Au long de la matinée, c'est une quarantaine de coureurs, des Poussins aux Minimes, qui ont ouvert la compétition, sur un circuit adapté à leurs catégories, fortement soutenus tout au long du parcours par leurs parents et amis.

La deuxième partie de la journée a vu s'affronter, sur un circuit plus technique et plus long, l'élite de notre région parmi laquelle le Margaritain Maël SAVIGNARD s'est distingué en montant sur la troisième marche du podium, particulièrement encouragé par le public local.



• Succès des concerts organisés par les "Bulles Roses"

L'édition 2022 des concerts solidaires a été un franc succès, rassemblant pour la bonne cause 450 personnes autour de quatre groupes de musiciens bénévoles.

La participation d'un public venu nombreux assister à cette manifestation caritative, a permis à l'association de reverser 6 500 € à l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL), permettant ainsi de financer des projets destinés à améliorer le confort des patientes lors de leur hospitalisation.

Face à une telle réussite, l'association a d'ores et déjà décidé de programmer cette année encore son concert caritatif qui aura lieu le week-end du 13 au 15 octobre à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite.

Bravo encore aux membres bénévoles de cette généreuse association margaritaine pour leur engagement au service des victimes de ce fléau féminin qu'est le cancer du sein.



... ces derniers mois

• Concert du Groupe vocal Célia et du Chœur des Jumeaux

Le 2 décembre dernier, le Groupe vocal Célia et le Chœur des Jumeaux de Saint-Michel-sur-Meurthe se sont produits à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite.

Dirigés par Emilie MEISTERSHEIM, cheffe de chœur de Saint-Michel, les choristes étaient accompagnés par Alban au piano, Jérémy à la guitare et Guillaume à la batterie. C'est avec un programme varié, qu'ils ont donné de la voix et du plaisir à un public venu nombreux pour les applaudir.

Il est à noter que le groupe vocal margaritain recherche activement un chef ou une cheffe de chœur afin de pouvoir continuer à travailler et à se produire.

Les personnes intéressées peuvent contacter la présidente Renée THOMAS au 06 83 71 59 16.



• Marché de Noël margaritain : un succès garanti !

C'est le dimanche 4 décembre que la salle multiactivité a accueilli son 24^{ème} marché de Noël, organisé avec toujours autant de réussite et de succès, par les bénévoles de l'association margaritaine "Joie de Lire".

Comme pour chacune des éditions précédentes, le choix des exposants, l'originalité des objets de décoration exposés, la qualité des produits artisanaux et locaux proposés ont séduit un public toujours nombreux et fidèle à cet événement, dont la notoriété progresse d'année en année.

Félicitations aux membres de cette association pour leur engagement qui permet la réussite de cette belle manifestation dont le but est de financer l'achat de livres pour les écoles de la commune, et dont la réputation contribue également au rayonnement de notre village en Déodatie.



• Assemblée générale et galette des rois pour la GEA !

Pour clore l'assemblée générale annuelle de l'association, qui s'est tenue à la salle des fêtes le 19 janvier dernier, ses participants ont eu le plaisir de renouer avec une coutume absente des dernières éditions : la traditionnelle galette des rois !

Le président Jean-Pierre WEISS avait bien fait les choses : avec l'aide précieuse de quelques volontaires, ils ont réchauffé et partagé les dix délicieuses galettes qui ont régalé la bonne soixantaine d'adhérents présents, heureux de se retrouver et de participer à cette sympathique réunion conviviale et festive.



commémorations ...

• Cent-huitième anniversaire des combats du Spitzemberg

C'est le samedi 17 septembre dernier, en présence de nombreuses personnalités, que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie à la mémoire des combats du Spitzemberg.

Dans son discours d'accueil, Jean-Raymond ZABÉ, président de la section locale des Anciens Diabls Rouges, a brièvement fait le récit de ces sanglantes journées du 16 au 20 septembre 1914, qui ont permis aux valeureux soldats du 15.2 de reprendre à l'ennemi ce piton du Spitzemberg, au prix d'énormes pertes. Au cours des assauts, des bombardements et des contre-attaques de l'ennemi, ce sont plus de 600 hommes, dont 8 officiers qui sont tombés pour la conquête de ce lieux hautement stratégique.



Après les prises de parole du chef de corps du régiment, le colonel Laurent LUISETTI, du député David VALENCE et de la sous-préfète Carole DABRIGEON, quatre gerbes furent déposées au pied de la stèle commémorative :



- Pour l'Amicale des Anciens du 15.2 : par madame Caroline PRIVAT MATTIONI, vice présidente du Conseil Départemental, messieurs Christian DEMANGE, maire de Saint-Jean d'Ormont et Jean-Raymond ZABÉ.

- Pour le Souvenir Français : par messieurs Daniel TISSERAND, président du comité local du Souvenir Français, le lieutenant colonel Gérard ROUDOT, président de la section locale de la Légion d'Honneur et le commandant Jean-Pierre FINCK, commandant la compagnie de gendarmerie de Saint-Dié-des-Vosges.

- Pour la commune de la Petite Fosse : par son maire Jean-Marie CUNY, messieurs Stéphane DEMANGE, conseiller départemental et Jean-Marie LALANDRE, vice président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

- Pour le régiment du 15.2 : par le colonel Laurent LUISETTI, chef de corps du régiment, madame Carole DABRIGEON, sous-préfète de Saint-Dié-des-Vosges, monsieur le député David VALENCE et madame Karine HAGIMONT, directrice de l'école primaire de Provenchères et Colroy.

• Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

En ce jour de commémoration nationale, nombreux étaient les Margaritaines et les Margaritains à avoir répondu par leur présence à l'invitation de la mairie. Les enfants des écoles s'étaient joints aux associations patriotiques pour célébrer la fin de la première guerre mondiale.

Après le lever des couleurs, c'est madame Corinne KENNER, conseillère municipale qui fit lecture du message de monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattant et à la Mémoire.

"Ce 11 novembre 1918, il est 11 heures, l'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a duré 4 ans, décimé les hommes et éprouvé le monde. C'est l'armistice, la guerre est finie ! Après un immense éclat de joie, le soulagement est immense, mais pour les survivants commence un funeste décompte : celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux "gueules cassées", qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion".



Dans ce discours de reconnaissance à nos poilus, aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, il est également rendu hommage aux deux soldats morts pour la France au Mali au cours des douze derniers mois, et rappelé combien la paix reste fragile, particulièrement en cette période agitée où la guerre est malheureusement de retour sur notre continent.



... patriotiques

Puis vinrent les dépôts de gerbes, au cours desquels plusieurs enfants des écoles présents à cette cérémonie furent associés, afin de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire envers ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté :

- la première fut déposée, au pied du monument aux morts, par mesdames FUZELIER et TITUTTO pour le Souvenir Français ;
- la deuxième par le colonel HEITZ, président de la section margaritaine de l'UNC, accompagné de Jean-Luc JEANGEORGES, ancien officier marinier de l'aéronautique navale, secrétaire de l'association ;
- la troisième par le maire André BOULANGEOT, accompagné de Richard GRANDJEAN, premier adjoint, de monsieur Stéphane DEMANGE, conseiller départemental et maire de Ban de Laveline, et du père Arnaud MEYER, curé de la paroisse.

Avant que la Marseillaise, chantée en chœur par les enfants des écoles, vienne clôturer cette commémoration, le maire prit la parole pour rendre hommage à son tour aux soldats Adrien QUELIN et Alexandre MARTIN, morts pour la France au Mali en octobre 2021 et en janvier 2022.

Après quoi, Denis ANTOINE, maître de cérémonie, invita la nombreuse assistance à rejoindre le salon d'honneur de la mairie pour y partager le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



• **Hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**

Depuis 19 ans, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie, et de toutes les victimes des événements qui ont suivi le cessez-le-feu, que la Nation reconnaît en leur rendant hommage chaque 5 décembre.

C'est Bernard COLLE, conseiller municipal, qui fit la lecture du message de madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, auprès de la ministre des Armées, rappelant la particularité de la cérémonie de cette année, car elle vient conclure le cycle de commémorations que notre pays a consacré au 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Entre 1954 et 1962, la France a envoyé presque un million et demi d'hommes se battre en son nom en Algérie. Plus de vingt-trois mille d'entre eux y ont trouvé la mort, sans oublier les centaines de civils et militaires qui ont disparu, ni les victimes des attentats qui ont marqué la période des accords d'Évian jusqu'à la déclaration d'indépendance de l'Algérie, mais également le sort douloureux des centaines de milliers de rapatriés et des harkis ayant subi le déracinement et l'exode forcé.

Pour rendre hommage à toutes ces victimes, une première gerbe fut déposée par le colonel HEITZ, président de la section locale de l'UNC, accompagné de monsieur Raymond ALBRECHT, ancien combattant.

Puis Richard GRANDJEAN, premier adjoint, représentant le maire retenu par d'autres obligations, déposa la seconde gerbe au nom de la municipalité, accompagné de Roland BEDEL, maire honoraire, et du capitaine Cédric FINANCE commandant de compagnie, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Saint-Dié-des-Vosges.



CÉRÉMONIES ...

• Cérémonie d'accueil des nouveaux Margaritains

Le 18 novembre dernier, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants a réuni une trentaine de personnes autour du maire et d'une partie de son conseil municipal dans le salon d'honneur de la mairie.

C'est à Denis ANTOINE, adjoint délégué à la sécurité et à l'accessibilité, que revint comme chaque année l'honneur d'accueillir les nouveaux Margaritains et Margaritaines ayant répondu à l'invitation de la municipalité.

Après quelques mots de bienvenue, il fit une présentation détaillée de leur nouveau lieu de vie : population, histoire de la commune, établissements scolaires et services périscolaires, équipements sportifs et culturels, cadre de vie, vie associative, activités économiques, transports et moyens de communications, etc ... Avant de céder la parole au maire, il donna quelques éléments-clés du budget communal, en soulignant les difficultés à équilibrer un budget en fonction de la conjoncture économique actuelle.

Ce thème fut largement repris par le maire qui, après avoir présenté à l'assistance les élus qui l'entouraient, détailla toutes les contraintes rencontrées pour l'élaboration de ce budget : baisse constante des dotations de l'état, augmentation des charges de personnel, hausse du prix des matériaux et des services, envolée du coût des énergies, etc ...

Cet accroissement important des dépenses a nécessité de trouver des sources d'économies dans tous les domaines afin de conserver les prestations que les administrés attendent de la municipalité tout en préservant la capacité d'investissement de la commune pour mener à bien ses projets d'avenir. À ce propos, il fit part de l'avancement de ces chantiers et des difficultés administratives rencontrées avec certains services de l'État pour les mener à bien.

Pour clore cette petite cérémonie non protocolaire, c'est autour du verre de l'amitié qu'élus et nouveaux Margaritains ont pu échanger en parfaite convivialité.



• Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe !

Cette année, c'est à Nayemont-les-Fosses que s'est tenue, le 19 novembre, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe des sapeurs pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Sainte-Marguerite.

Présidée par Annabelle SOUDIÈRE, maire de Nayemont-les-Fosses et André BOULANGEOT, maire de Sainte-Marguerite, assistaient également à cette cérémonie madame Séverine BATOT, adjointe représentant le maire de Coinches, le lieutenant Stéphane MATHIEU, chef de centre du CIS de Saulcy-sur-Meurthe et le lieutenant William SIMON, représentant le Groupement Meurthe du SDIS.

Après avoir reçu sa fourragère tricolore des mains de l'adjudant-chef David COSSIN, le sapeur Théo CLEMENT s'est vu remettre son grade de 1^{ère} classe et le caporal-chef Lilian LOPEZ a été promu au grade de sergent.

Au cours du vin d'honneur, le chef de centre a mis à l'honneur le caporal-chef Sandrine PIERRE qui, après 20 ans de service et d'engagement a mis un terme à sa carrière de sapeur-pompier en prenant sa retraite le 15 juillet dernier, tout en continuant à faire partie de l'équipe de soutien. À ce titre, elle s'est vu ainsi remettre son galon de sergente honoraire, sa médaille des 20 ans et son casque.



• Repas des Anciens et son après-midi dansant appréciés !

Si, face au retour d'une nouvelle vague de Covid, la prudence était encore de rigueur, les contraintes sanitaires étaient notablement allégées pour l'organisation de cet événement si important pour nombre de nos aînés. En effet, contrairement aux années précédentes où, après son annulation en 2020 pour cause de confinement, le repas 2021 s'est déroulé avec la contrainte de port du masque obligatoire, ne restait cette année comme contrainte que la désinfection des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle des fêtes.



C'est donc dans une ambiance plus conviviale et festive qu'un peu plus de deux cents Margaritaines et Margaritains ont eu le plaisir de se retrouver, accueillis par les membres du Comité d'Aide aux Anciens et les élus, pour ce sympathique repas offert par la municipalité et son après-midi dansant tant appréciés.

Après son absence au repas de l'an dernier, le maire, dans son mot d'accueil, a exprimé sa joie de retrouver les aînés de la commune, tout en ayant une pensée particulière pour ceux d'entre eux qui nous ont quittés ou dont l'état de santé ne leur ont pas permis d'assister à cette fête. Puis, ce fut à Denis GRANDIDIER, président du comité organisateur de cette journée dédiée à nos aînés, de leur souhaiter la bienvenue ainsi qu'aux membres du conseil municipal ayant répondu à son invitation. Il remercia également la municipalité pour son aide financière et matérielle avant d'encourager l'ensemble de l'assistance à profiter au maximum de ce grand moment de convivialité.

Comme toujours, le repas préparé et servi par l'équipe du traiteur Ondine de Fraize fut unanimement apprécié par l'ensemble des convives, de même que le fut, pour sa première participation à cette fête, l'animation par l'orchestre K-Danse de Moyennoutier, dont les musiciens et la chanteuse ont fait forte impression !



• Une belle fête de Saint-Nicolas, mais sans feu d'artifice !

Après avoir longuement rendu visite aux petits élèves de nos deux écoles, c'est à la salle multiactivité que saint Nicolas avait donné rendez-vous à tous les enfants et leurs familles.

Pour faire patienter toute cette jeunesse jusqu'à l'arrivée de leur "saint patron", sans oublier les plus grands venus les accompagner, l'Animation Margaritaine et l'Amicale des Écoles avaient bien fait les choses. Principale attraction : deux énormes structures gonflables qui furent littéralement prises d'assaut tout au long de la soirée par des grappes d'enfants, tous plus intrépides les uns que les autres. De son côté, l'Amicale des Écoles avait mis en place un atelier maquillage ainsi qu'une vente de jouets d'occasions, tous deux au profit du Téléthon, sans oublier une petite restauration et à l'extérieur, vin et jus de pomme chauds étaient proposés aux plus grands par l'Animation Margaritaine.



Avant l'arrivée tant attendue de saint Nicolas, le traditionnel concours de dessin, présidé par Serge MATHIEU entouré de son jury, a récompensé les jeunes lauréats auteurs des plus belles œuvres dont le thème était le cirque. Enfin, celui que tout le monde attendait est apparu, accompagné de son inséparable compagnon le Père Fouettard dont la présence n'a guère impressionné les enfants, trop pressés d'approcher saint Nicolas pour une photo souvenir.

Hélas, la soirée s'acheva sans le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité, les conditions météorologiques (pluie et surtout vent fort) ne le permettant pas.



actualités ...

• Départs en retraite et nouveaux employés municipaux

Au cours de l'année qui vient de s'achever, des mouvements de personnels sont intervenus au sein des services municipaux, en raison de départ en retraite, de départ volontaire, de mise en disponibilité ou de problèmes de santé de certains de nos agents.

• Départ en retraite d'Annie VERSTRAETE :

Au terme de 15 années passées au service de la commune, en grande partie auprès des enfants de nos écoles, Annie est partie en retraite fin octobre.

À cette occasion, une petite cérémonie non protocolaire a été organisée en mairie en son honneur, afin de la remercier pour ses qualités humaines et son engagement, notamment au service des enfants du périscolaire, dont beaucoup ont regretté son départ.

A été associé à cette cérémonie Gilles DEPARIS, ancien employé de nos services techniques, parti en retraite fin mars 2021, en plein confinement, pour lequel aucune cérémonie n'avait pu être organisée.

Tous deux ont ainsi pu être récompensés pour leur dévouement au service de notre commune.



• Les nouvelles et nouveaux embauchés :

- Christophe THOMAS, bénéficiant d'une mutation et en provenance de la commune de Fraize, est arrivé le 1^{er} juin 2022 pour renforcer l'effectif des services techniques.

- Charlène DA SILVA, sous contrat depuis fin août, assure depuis cette date l'entretien des salles de sports, de la salle des fêtes et de l'école élémentaire,

- Josiane FERREIRA, également sous contrat depuis le 19 septembre, participe à la gestion des enfants du périscolaire (repas et garderie) et à l'entretien de la salle des fêtes,

- Maxime FONTAINE a rejoint l'équipe des services techniques le 3 octobre comme contractuel, à l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments.

- Nathalie MATTIONI, contractuelle depuis le 9 janvier dernier, participe également à la gestion des enfants du périscolaire (repas et garderie).



• Visite de deux établissements scolaires ...

Dans le cadre de l'étude en cours du futur groupe scolaire, Jean-Charles RIBER, membre associé du groupement d'architectes AJEANCE, retenu en tant que maître d'œuvre du projet, a proposé aux élus de la commission municipale la visite de deux écoles parmi leurs récentes réalisations, chacune représentative pour partie des caractéristiques souhaitées pour notre projet.

Il s'agit de l'école élémentaire de Scherwiller (2020) et de l'école maternelle de Marckolsheim (2021) en Alsace.

Pour ces deux visites qui ont eu lieu le mercredi 28 septembre, le maire André BOULANGEOT était accompagné du premier adjoint Richard GRANDJEAN, délégué aux travaux neufs, de Nadia GUIDAT, adjointe à la vie scolaire, d'Adeline LATUNER, secrétaire générale, de Romain CHANEL, responsable des services techniques et de Florent DIRINGER assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour ce projet.

Ces visites ont permis à chacune des personnes invitées, de se faire une idée précise de l'architecture, du mode de construction, des matériaux utilisés et des équipements installés dans ces réalisations, concrétisant ainsi les propositions faites pour le projet margaritain.



• **Présentation aux riverains du projet photovoltaïque**

Le 11 octobre dernier, une réunion d'information s'est tenue en mairie dont le but était de présenter aux riverains du site, le projet de parc photovoltaïque envisagé au Haut de Chaumont et actuellement en cours d'études (voir page 13) ; projet partagé par les communes de Sainte-Marguerite et Saulcy-sur-Meurthe.

Au cours de la présentation assurée par deux personnes de la société RenaSolaPower, à l'origine du projet et en charge des études et de sa réalisation, de nombreuses questions furent posées par la vingtaine de Margaritaines et Margaritains ayant répondu à l'invitation de la municipalité.

En marge des réponses apportées à ces riverains, afin de les rassurer quant à d'hypothétiques nuisances de tous ordres, certaines de leurs remarques et doléances ont été prises en compte pour l'étude en cours, permettant de minimiser l'impact de ce projet sur leur cadre de vie (augmentation du recul par rapport aux habitations, sécurisation du site, masquage des installations, etc ...).



• **Plan de la commune et agenda gratuits !**

Depuis de nombreuses années, la municipalité est régulièrement sollicitée par des entreprises de communication proposant de réaliser, gratuitement pour la commune, différents documents (plan de la ville, agenda, bulletin municipal, guide pratique, etc ...), ceux-ci entièrement financés par des encarts publicitaires de commerces et entreprises locales.

Après avoir jusqu'ici refusé cette démarche, notamment pour le bulletin municipal entièrement réalisé par l'équipe municipale, imprimé par un imprimeur local et financé par la commune, il a été décidé d'accepter l'offre de la société Com2000 pour la réalisation d'un plan de la commune ainsi que d'un agenda destinés aux Margaritaines et Margaritains et distribués dernièrement.

Pour autant, cette pratique restera ponctuelle, et le bulletin municipal ainsi que le guide pratique "Bien Vivre à Sainte-Marguerite" continueront à être réalisés entièrement par la municipalité.



• **Cérémonie des vœux du maire annulée**

Cette année encore, la décision a été prise par le maire d'annuler, pour la troisième année consécutive, la traditionnelle cérémonie des vœux, et de présenter les vœux de la municipalité aux Margaritaines et aux Margaritains par le biais d'une carte déposée dans leurs boîtes aux lettres par les membres du conseil municipal.

À la différence des années précédentes, cette décision prise en décembre dernier, n'est pas liée à la situation sanitaire (Covid, grippe, etc...), mais au contexte économique actuel qui a conduit la municipalité à prendre un certain nombre de mesures pour réduire ses dépenses (extinction de l'éclairage public en milieu de nuit, réduction des décorations de fin d'années, etc ..), comme expliqué dans la lettre d'informations distribuée début janvier.

Espérons que le contexte s'améliore au cours de cette année et nous permette de retrouver, dès l'an prochain, cette sympathique cérémonie, tant appréciée des "forces vives" de notre village que sont les acteurs économiques qui le font vivre ainsi que les bénévoles du monde associatif qui l'animent.

Information de dernière minute !

La société d'assurances AXA propose aux Margaritains une complémentaire santé à tarif privilégié.
Une réunion d'information publique se tiendra le jeudi 9 février à 18h au salon d'honneur de la mairie

le point sur ...

• Groupe scolaire : l'avant-projet définitif est validé ...

Pour rappel, c'est le 19 juillet dernier, lors d'une réunion du jury de concours, en présence de la commission municipale dédiée aux projets et de monsieur KEHL, inspecteur de l'Éducation nationale, que le jury de concours a désigné le maître d'œuvre lauréat de ce concours : à savoir le cabinet d'architecture AJEANCE de Sélestat.

Ce choix, validé par le conseil municipal le 4 août, a permis à AJEANCE de poursuivre son étude en vue de présenter son avant-projet sommaire (APS), dont le but est de préciser la composition générale de la construction, décrire les différentes solutions techniques retenues, définir un calendrier de réalisation et donner une première estimation du coût et de la durée des travaux.

Plusieurs réunions de travail, réunissant maître d'ouvrage (la municipalité), assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) et maître d'œuvre (AJEANCE), complétées par la visite fin septembre de deux écoles réalisées récemment (voir page 10), ont permis de préciser les attentes de la municipalité afin de faire évoluer les premières esquisses vers l'avant-projet sommaire. L'ensemble des documents constituant ce dossier d'APS ont été rendus et validés lors d'une réunion en mairie le 17 octobre.

Depuis cette date, le dossier a continué d'évoluer pour constituer l'avant-projet définitif (APD) finalisant l'ensemble du programme, qui permettra de constituer le dossier de demande de permis de construire et le dossier financier du projet (demandes de subventions, emprunts, etc ...).

Pour cela, son contenu détermine précisément les surfaces détaillées de tous les éléments du programme, arrête les plans, coupes et façades, les dimensions de l'ouvrage, ainsi que son aspect. Il définit les principes constructifs, les matériaux et les installations techniques, établit l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, décomposés en lots séparés, permettant au maître d'ouvrage d'arrêter définitivement le programme.

Le 11 janvier dernier, Jean-Charles RIBER architecte d'AJEANCE a présenté le dossier d'APD en mairie à la commission municipale en charge du projet, ainsi qu'aux enseignants et à l'inspecteur de l'Éducation nationale invités à cette réunion ; et c'est lors de sa réunion du 24 que le conseil municipal l'a validé.

Prochaine étape : le dépôt du dossier de demande de permis de construire dans les prochaines semaines.

À suivre ...



... les projets

• Des études de sol à réaliser pour le futur lotissement ...

Suite au refus du permis d'aménager en juin dernier, motivé par l'avis défavorable de l'Agence Régionale de Santé (voir "Mon Village" d'août 2022), une réunion de cadrage s'est tenue en mairie le lundi 23 janvier, en visioconférence avec l'ARS, afin de fixer ensemble les objectifs et définir précisément les moyens à mettre en œuvre pour ces études.

Étaient présents autour du maire, du premier adjoint, de la secrétaire générale et du responsable des services techniques municipaux : deux représentants de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), une personne de la Direction Départementale des Territoires des Vosges (DDT) et deux membres du prestataire missionné pour réaliser les études et mesures permettant d'établir le diagnostic pollution et son plan de gestion.

En fin de réunion, l'ensemble des participants s'est rendu sur le terrain pour une meilleure appréciation du cadre du projet.

À suivre ...



• Parc photovoltaïque du Haut de Chaumont

Après l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) des Vosges, ayant conduit à la recherche d'un autre site pour l'implantation de ce parc photovoltaïque (voir "Mon Village" d'août 2022), c'est la prairie située à proximité des réservoirs d'eau potable et de la station de neutralisation qui a été retenue pour accueillir le nouveau projet.

Ce vaste terrain étant limitrophe de friches sur le territoire de Saulcy-sur-Meurthe, il paraissait intéressant d'informer son maire de notre projet et de lui proposer d'y associer éventuellement sa commune, ce qui est maintenant acquis, conduisant à l'étude d'un projet commun plus ambitieux, partagé par nos deux communes.

L'emprise du parc envisagé s'étend maintenant sur 12 hectares (4 pour Sainte-Marguerite et 8 pour Saulcy-sur-Meurthe), qui devrait être considéré comme "parc agrivoltaïque", puisqu'il associerait la production électrique à une activité agricole, à savoir un élevage ovin. Plusieurs agriculteurs consultés, dont un margaritain, sont à ce jour potentiellement intéressés par le projet, et susceptibles de s'y associer.

Après la réunion d'information des Margaritains riverains du site, le 11 octobre dernier (voir page 11), l'étude de faisabilité de ce nouveau projet par la société RenaSolaPower se poursuit (durée 1an), et devrait conduire au lancement de sa réalisation à l'horizon 2025.

À suivre ...



Photomontage aérien du site avec le projet
(attention bande de 50 m sur ce photomontage, elle sera de 90 m) – activité ovine



• Extension et modernisation de la vidéoprotection

Comme évoqué dans "Mon Village" d'août 2021, une étude avait déjà été réalisée et un devis établi à cette époque.

Aujourd'hui, après une réactualisation de ce chiffrage et des dossiers de subventions en cours, les travaux d'extension et de modernisation de cet équipement de sécurité sont lancés pour une mise en service prévue au printemps.

Ce sujet fera l'objet d'un article plus détaillé dans le prochain bulletin municipal de juillet.



vie scolaire ...

• Nouveaux visages dans les équipes éducatives de nos écoles

De nouveaux professeurs et aides éducatives sont arrivés à la rentrée de septembre. Il s'agit tout d'abord d'Amélie REAUX à l'école maternelle du Haut-de-Chaumont qui prend en charge la classe des moyens-grands. Emilie GEORGES y apporte également son concours dans l'encadrement des élèves porteurs de handicap.

À l'école du centre, Caroline SETZKORN a pris sa place en tant qu'enseignante de la classe des CM1 et CM2. Amélie BONHOMME seconde Estelle MANDOCE dans la classe des CE1 et CE2 durant le temps de décharge de direction et Dalida LARIFA, affectée en renfort pédagogique en raison de quelques effectifs conséquents, apporte son concours auprès de toutes les classes de l'école

Ce sont donc au total 12 personnes, enseignantes, aides pédagogiques et agents communaux, qui se complètent pour diriger et encadrer les activités pédagogiques des élèves margaritains, répartis dans nos 2 écoles, en 6 classes pour 8 niveaux d'enseignement.

Les deux directrices sont disponibles sur rendez-vous et joignables par téléphone :

- Madame Estelle MANDOCE, école élémentaire du Centre : 03 29 56 85 65
- Madame Cécilia MARTINO, école maternelle du Haut-de-Chaumont : 03 29 55 17 38

Niveaux	Effectifs
Petite section (PS)	8 élèves
Moyenne section (MS)	20 élèves
Grande section (GS)	13 élèves
Cours préparatoire (CP)	20 élèves
Cours élémentaire 1 ^{ère} année (CE1)	19 élèves
Cours élémentaire 2 ^{ème} année (CE2)	14 élèves
Cours moyen 1 ^{ère} année (CM1)	30 élèves
Cours moyen 2 ^{ème} année (CM2)	20 élèves



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Tanya FISCHER
(enseignante)

Caroline STEZKORN
(enseignante)

Estelle MANDOCE
(enseignante & directrice)

Isabelle ERMELINO
(aesh)

Dalila LARIFA
(enseignante & aide pédagogique)

Amélie BONHOMME
(enseignante & décharge de direction)

Catherine RICHARD
(enseignante)

ÉCOLE MATERNELLE

Manuella TOCANIER
(atsem)

Émilie GEORGES
(aesh)

Cécilia MARTINO
(enseignante & directrice)

Amélie REAUX
(enseignante)

Sophie HOPP
(atsem)

• "Mets tes baskets et bats la maladie !"

C'est ce qu'ont fait les élèves margaritains, dans le cadre de la campagne nationale de mobilisation contre les leucodystrophies. Entraînant dans leur sillage parents, frères, sœurs et amis, encadrés par leurs enseignantes, ils ont réalisé leur défi sportif sur la pelouse du stade de football "Roland BEDEL" : une course de 8 minutes pour les plus jeunes, 15 minutes pour leurs aînés, réalisées en équipe de trois : deux élèves et un adulte.

L'envie certaine de courir ensemble en petites foulées ou grandes enjambées, une motivation scandée joyeusement depuis le bord du terrain par les copains qui attendent leur entrée en action, il n'en fallait pas plus pour rendre effectif le challenge : 73 tours de terrain, 21900 mètres, soit presque 22 kilomètres au total, voilà ainsi comptabilisée la performance collective.

Initiée en 2021, la participation de l'école du centre à cette campagne de solidarité lancée par ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies, a trouvé une place active parmi les valeurs que souhaite transmettre l'équipe éducative.



... et périscolaire

• La dictée d'ELA

La mobilisation des élèves n'a pas faibli au lendemain de leur défi sportif. Au programme : la dictée, un exercice qu'ils connaissent bien ! Celle qui leur a été proposée est issue d'un texte rédigé pour l'occasion par Mohamed Mbougar SARR, romancier sénégalais récompensé par de nombreux prix littéraires dont le célèbre Goncourt en 2021.

Son texte, intitulé "L'étoile qui n'avait pas sommeil", lu par Frédéric GUAY enseignant retraité très populaire de l'école du centre, a fait mesurer aux jeunes élèves combien la curiosité n'est pas toujours un vilain défaut comme l'adage bien connu tend à le faire croire et que, couplée au courage, elle permet de vivre des expériences inédites et enrichissantes.

"Soyez curieuses et curieux toute votre vie !" a conclu le jeune retraité qui n'a rien perdu de sa vertu enseignante.



• Des bonbons ou un sort ?

D'origine celtique la fête d'Halloween s'est fortement implantée dans le calendrier festif des enfants pour lesquels le déguisement est par nature hautement amusant.

Donc, et pour leur plus grand plaisir, l'Amicale des Écoles a organisé une soirée récréative, avec en final le concours du déguisement le plus terrifiant remporté par Léonie, Tim et Théa.

Les divers ateliers : maquillage, tatouages et jeux, ainsi que le buffet de gourmandises, ont réuni dans la joie et la bonne humeur les enfants et ont contribué à la réussite de la soirée que l'association avait soigneusement préparée, en créant des décors frissonnants.



• Saint Nicolas rend visite aux enfants de nos écoles !

Comme chaque année, cette visite dans nos écoles maternelle et élémentaire, organisée conjointement par l'Animation Margaritaine et l'Amicale des Écoles était très attendue.

Bien sages, mais malgré tout excités, ils étaient impatients de voir arriver saint Nicolas, accompagné du père Fouettard, que peu d'entre eux craignaient vraiment ; mais ils étaient surtout impatients de recevoir friandises, fruits, chocolats et cadeaux des mains de leur saint patron, cet instant restant pour eux un moment inoubliable.



• La magie de Noël ...

"Le père Noël est en retard", c'est le titre du spectacle musical interprété par Jean-Michel REY et son orchestre, qui a été offert aux jeunes écoliers par la municipalité. Néanmoins, calendrier scolaire oblige, le père Noël était plutôt en avance cette année. Qu'à cela ne tienne, les enfants se sont grandement amusés. Ils ont chanté et dansé même pour certains des plus jeunes.

Et puis, il y a eu la visite tant attendue du vénérable bonhomme dans les classes de maternelle, pour un moment de partage, de confidences, de sourires et de joies enfantines que "papa Noël" reçoit avec la même émotion tous les ans ; un joli moment que les enfants expriment au travers des dessins colorés qu'ils tiennent à lui remettre, avec l'enthousiasme qu'on leur connaît.



vie associative ...

• Dynamic Club : le mot de la présidente

"Nous sommes un club de gymnastique d'entretien pour adultes, qui va fêter ses 40 ans cette année et qui se retrouve au dojo margaritain :

- les lundis de 14 h à 15 h et de 19 h 30 à 21 h
- les jeudis de 19 h 30 à 21 h.

Au programme de chaque séance : cardio, renforcement musculaire, étirements, relaxation, le tout sur fond musical plutôt rythmé ; l'adhésion est de 70 € à l'année.

À noter aussi que le club participe activement à la journée d'Octobre Rose organisée par Saint-Dié-des-Vosges et a remporté deux fois une belle coupe .

Si vous êtes intéressé(e)s par les cours, vous pouvez prendre contact au n° 06 37 09 42 91 ou à l'adresse mail suivante : tachon.anne@orange.fr.

La présidente : Anne TACHON



• Mag'Danse : le mot de la présidente

"À la rentrée de septembre, nous comptons cent-vingt adhérents, nous avons retrouvé l'effectif d'avant Covid avec une quarantaine de nouveaux, tous niveaux confondus, et parmi eux 7 enfants. Nous avons participé à la fête des associations début septembre.

Le samedi 3 décembre, comme chaque année, nous nous sommes rendus à la maison de retraite de l'Âge d'Or, où les résidents ont pu nous voir évoluer.

Le 12 décembre, les adhérents étaient réunis autour de Dominique pour fêter Noël. Le jeudi 15, c'est notre professeur Pascal qui avait concocté une chorégraphie avec les enfants et les danseurs en ligne.

Le vendredi 16, nous avons animé une soirée au "Bar Thiers", chez notre couple d'adhérents. Le réveillon du 31 décembre s'est déroulé avec succès dans une ambiance festive.

Nos projets pour 2023 : une sortie raquettes en février selon l'enneigement, une démo à la "Maison Saint-Déodat", notre soirée carnaval et notre repas dansant annuel le 21 avril. Et pour terminer le réveillon du 31 décembre 2023".

La présidente : Françoise MOREAU



• L'Dance : le mot de la présidente

"En ce qui concerne l'association, nous avons participé ce 2^{ème} semestre au défilé de Saint-Nicolas de Saint-Dié-des-Vosges, et organisé la journée de Noël des adhérents de l'association le mercredi 14 décembre, où le père Noël est venu distribuer aux adhérents leurs cadeaux de fin d'année.

Les prochaines dates à retenir sont :

- le 18 mars 2023 : repas dansant et spectacle "Cabaret des L'Dance",
- le 10 juin 2023 : "Festidance 8".

Renseignements et réservations : association.l.dance@gmail.com.

La présidente : Amélie VAXELAIRE



• Bridge Club de la Déodatie : le mot du président

"Le Bridge Club de la Déodatie a obtenu, au cours du 2^{ème} semestre 2022, d'excellents résultats au niveau de la Lorraine lors de la coupe d'automne réservée à la catégorie "Promotion".

L'équipe, composée de mesdames METAYER, REMONT, WEISROCK, RIBES et de messieurs FADE et SONREL est devenue championne de Lorraine (1^{ère}/26). Ils participeront à la finale nationale à Paris les 28 & 29 janvier 2023.

En tournoi par paires, ils se sont classés 1^{er}, 7^{ème} & 9^{ème} et sont qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera à Nancy le 21 janvier 2023.

Des cours d'initiation ont lieu tous les mardis de 14 h à 18 h à la salle Ormont".



Le président : Jean-Pierre SONREL

• Scrabbleurs margaritains : le mot du président

"Le club des Scrabbleurs margaritains a repris son rythme habituel. Les mordus du jeu se retrouvent à 14 heures les mardis et vendredis, les plus mordus encore ajoutent le mardi à 20 heures.

Le dimanche 11 décembre, les qualifiés vosgiens se sont retrouvés à l'Espace multiculturel pour disputer la troisième manche du Championnat de France, qualificative pour la finale nationale. Parmi les vingt-et-un prétendants, seuls quatre ont atteint le score minimal. Si la première place n'a pas échappé au favori, l'Ajolais Daniel THIRION, la deuxième est revenue à une joueuse locale, Monique LE PAIGE, qui aura donc le droit de jouer à Bourges fin mai. L'autre Margaritaine en lice, Michèle AMET, classée huitième du centre, espère un repêchage lors du championnat de Lorraine en mars.

Entre temps, le club aura organisé le samedi 21 janvier une compétition réservée aux plus de soixante ans. Une bonne trentaine de Vosgiens devraient y participer".



Le président : Christian AMET

• U.N.R.P.A. : le mot du président

"Après ces longs mois de disette, nous avons connu une année 2022 riche en activités et sorties de toutes sortes : marches les lundis après-midi et petites marches une fois par mois pour les personnes plus fragiles ; sorties auberge ou ferme auberge, asperges en mai, le traditionnel barbecue de début d'été, l'après-midi pétanque en juillet ; chaque vendredi, belote et autres jeux de cartes, remue-méninges, jeux divers ; chaque jeudi (hors vacances scolaires) gym d'entretien à la salle omnisports.

L'assemblée générale 2023 aura lieu à la salle des fêtes le 27 janvier à 14 h 30, l'après-midi galette le 28 au même endroit et à la même heure.

La prochaine sortie prévue est notre journée théâtre à Saulxures : la pièce présentée s'intitule "oui".

Pour tous renseignements : unrpa.ste-marguerite@orange.fr "



Le président : Alain DELRIEUX

L'Animation Margaritaine recherche des bénévoles !

Depuis de nombreuses années, cette association a pour vocation principale, comme son nom l'indique, de créer, animer ou aider d'autres associations dans l'organisation d'événements sportifs, culturels ou festifs pour notre village.

Aujourd'hui, Bernard COLLE, son président, lance un appel à tous les Margaritains et Margaritaines, jeunes ou moins jeunes, prêts à s'investir et à consacrer un peu de leur temps selon leurs disponibilités, pour qu'ils et elles viennent rejoindre son équipe de bénévoles dynamiques et motivés, au service de l'animation de notre village.

Renseignements : 06 76 87 30 53 - bernard.colle5@free.fr

... et sportive

• Nouvelle activité sportive au club de judo margaritain

"Le Judo Club margaritain a le plaisir de vous faire bénéficier d'une nouvelle activité sportive : le Yin Jitsu.

Basée sur les concepts de la médecine chinoise, elle permet d'être d'une efficacité extraordinaire pour se défendre face aux menaces physiques d'un agresseur, en associant des pressions douloureuses sur certains points d'acupuncture, des parades actives simples et des clés efficaces sur toutes les articulations à portée. Force et coups sont délaissés au Yin Jitsu !

En effet, son enseignement repose sur l'apprentissage rapide des nombreuses zones vulnérables du corps humain, ce qui induit un mode de défense souple, fondé sur la neutralisation en une seconde de l'assaillant, conférant sur lui une maîtrise totale sans le blesser, juste avec un doigt ! Plus besoin de recourir à la force physique, à des entraînements intensifs et des années de pratique !

Juniors comme seniors, adolescents timides, voire jeunes filles frêles comme adultes peu portés sur le sport, chacune ou chacun est capable, avec un peu de pratique de Yin Jitsu, de dominer tout individu violent, même puissamment bâti, qui porterait la main sur elle ou sur lui.

Le cours hebdomadaire est assuré les vendredis soirs, de 18 à 19 heures par Joël GESTALDER et Patrice HUBER lui-même diplômé en médecine chinoise, tous deux pratiquant les arts martiaux depuis de nombreuses décennies, sous le couvert de Lionel MAUGOUST, professeur diplômé d'État de Judo.

Pas de kimono nécessaire, chacun évolue avec une simple tenue de sport. Les deux premières séances sont proposées gratuitement ; alors venez essayer !

Dès lors que vous êtes intéressé pour continuer, le coût de l'adhésion annuelle et de 65 €, auxquels il faut ajouter 41 € pour la licence FFJ".

La présidente : Isabelle QUIRIN

• Arts et Combats Margaritains

"Malgré la COVID 19, en intérieur ou extérieur, avec ou sans contacts, l'association n'a jamais cessé ses activités de Street Self-défense/Krav-Maga, ni de MMA, ce qui lui a permis d'avoir quelques réussites couronnées de diplômes :

Ainsi, Anthony GOMES est devenu instructeur fédéral de Street Self-Défense, Stephan DETTÉ a obtenu son 3^{ème} dan dans la même discipline, mais également son diplôme d'instructeur fédéral de "défense urbaine" de l'Académie Robert PATUREL (ancien négociateur du RAID).

Le club a mis sur pied un cours spécial femmes encadré par Nadège RUEFFLY, coach de vie. Il forme également certaines polices municipales du département, dans leur cursus obligatoire à l'utilisation du bâton de défense, le menottage, la maîtrise de personne, la pédagogie de conflit et les connaissances du cadre légal.

Enfin, Nadège RUEFFLY et Stephan DETTÉ interviennent auprès des associations et autres structures sur la sensibilisation au harcèlement et les enlèvements d'enfants.

Les créneaux par discipline sont :

- **Street Self-défense/Krav-Maga** : les mercredis de 13h30 à 14h30 pour les kids de 4 à 7 ans - de 14h30 à 16h00 pour les 8 ans et plus - les samedis de 10h30 à 12h pour les 8 ans et plus.
- **MMA (Mix sports de combats)** : les samedis de 14h à 15h30 dès 10 ans.
- **Sport de sol** : (JJB, Grappling, Judo, Lutte) : les samedis de 15h30 à 17h dès 10 ans.

À la belle saison, en extérieur et sur réservation : remise en forme à notre parcours physique.

Activité physique diverse : Un nouveau créneau va voir le jour les mercredis de 10h30 à 12h pour les enfants à l'école primaire".

Renseignements : 06 37 28 25 74 - sdt88100@gmail.com

Le président : Stephan DETTÉ



• Activité du badminton margaritain

Pour la rentrée de la saison 2022 - 2023, l'effectif du club de badminton margaritain enregistre une légère hausse par rapport à l'an passé et compte désormais 42 inscrits.

La dernière manifestation organisée par le club fut un tournoi en double réunissant 22 joueurs, dont la finale a été remportée par le duo Alexis THURET / William STRABACH, opposés à Guy PARMENTIER et Hugo KERPEN. À l'issue des matchs, chaque joueur s'est vu remettre un lot pour sa participation à cet amical tournoi, et la traditionnelle galette des rois a clôturé cette sympathique et conviviale soirée sportive.



Prochaines manifestation : un tournoi face au club de Saint-Michel-sur-Meurthe en mars et une "journée pêche" à l'étang de Benalbois en juin pour clore la saison.

• FP Sport : une saison 2022 à oublier ... ou presque !

"Après une casse de boîte de vitesse en début de saison (relatée dans "MonVillage" du mois d'août), une réparation onéreuse qui a sérieusement diminué le budget de la saison, deux rallyes dans le dernier semestre avec abandon mécanique à la clé, une saison à oublier ?... Pas tout à fait, car il reste le très bon résultat au rallye de Mouzon-Frezelle, malgré une boîte de vitesse d'origine.

Aujourd'hui la Twingo est en révision complète avec des optimisations afin d'être à l'arrivée de chaque rallye cette année. Début des hostilités en mars au rallye de Meuse à Gondrecourt-le-Château et au rallye du printemps à Vézelize."

Bien sportivement ! Le président : Fabien PIERRAT



• GEA de la Vanne de Pierre : le mot du président

"Margaritaine depuis 2012, la GEA de la Vanne de Pierre propose à ses adhérents femmes et hommes, trois séances de gymnastique d'entretien par semaine. Animés par plusieurs moniteurs diplômés, ces cours permettent à chacun d'entretenir sa musculature pour le bon fonctionnement de ses articulations et une bonne forme physique, dans une ambiance, conviviale et sportive.

Renseignements et découverte sur place (séance d'essai possible), les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 10h au dojo".

Le président : Jean-Pierre WEISS



• Interclubs de Nippon Kempo à Sainte-Marguerite

Le 10 décembre dernier, le club margaritain a organisé un "interclubs" auquel ont participé 6 autres clubs de la région : Baccarat (54), Saulnes (54), Châtenois (67), Jeanménil, Fraize, Anould. Lors de cette compétition, au cours de laquelle 54 combattants de toutes catégories se sont affrontés, les margaritains se sont particulièrement distingués :

Podiums des combattants margaritains

Poussins M - 25 kg	Pupilles M - 25 kg	Pupilles F - 27 kg	Pupilles F + 27 kg	Benjamins M	Benjamins M	Benjamins F + 49 kg	Minimes M	Seniors - 100 kg
1er MAMMERI Naël	1er KASRI Ibrahim 3ème CLÉMENT Théo	1ère GOUBERNATOR Charlie	2ème GIOVINAZZO Nina	1er EZ ZAIM Yahya 3ème BOUAZIZ Saïd	1er MAMMERI Ilyan 3ème MULLER Kenzo 4ème LEHMANN Kenzo	1ère SCIASCIA Éloïse 2ème BOUAZIZ Chirine 3ème ZMIRLI Djenna	1er SCIASCIA Amaury 2ème KASRI Aboubakar	4ème SHULKU Albion



environnement ...

• Ordures ménagères : vers un système unique en 2024

Notre Communauté d'agglomération, constituée de 6 anciennes Communautés de communes ayant fusionné au 1^{er} janvier 2017, chacune d'entre elles pouvait jusqu'ici instaurer son propre mode de financement relatif à l'enlèvement et au traitement des déchets ménagers, via l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ou encore par la fiscalité directe (budget général).

Pour le 1^{er} janvier 2024, la loi impose la mise en place d'un système unique pour les 77 communes. Les membres du conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ont décidé lors de la séance du lundi 12 septembre 2022, d'instaurer la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative sur l'ensemble du territoire de l'agglomération à cet horizon.

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi) deviendra l'unique mode de financement de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2024. Elle permettra de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets : collecte et traitement des ordures ménagères, des recyclables, des bornes à verre, exploitation et réaménagement des déchetteries, renouvellement du matériel etc.

Spécifiquement sur notre commune :

Jusqu'à présent, la gestion des déchets sur les communes de l'ancienne communauté de communes de Fave, Meurthe, Galilée était déjà financée par une redevance incitative (REOMi) à la levée et au poids, facturée une fois l'an à l'occupant du logement. En 2024, les tarifs de REOMi seront actualisés, comprenant toujours une part variable à la levée et au poids, et les factures seront éditées à une fréquence semestrielle.

Si l'harmonisation des modes de financement sera effective au 1^{er} janvier 2024, l'année 2023 sera une année de transition et de mise en œuvre technique du projet.

Les grandes étapes 2023 :

- De mars à juillet 2023 : Passage d'enquêteurs assermentés par la Communauté d'Agglomération permettant d'identifier les besoins en bacs roulants (le volume du bac dépendra de la composition du foyer) :
 - passage en porte à porte pour l'habitat pavillonnaire et les petits immeubles,
 - sur RDV pour les syndicats de copropriété, les professionnels et les administrations.
- De septembre à novembre 2023 : Distribution progressive des bacs correspondant à la grille de dotation harmonisée : seuls les ménages de plus de 3 personnes et certains professionnels se verront distribuer des bacs d'un volume supérieur à ceux actuellement en place.

Entre mars et juillet 2023, chaque pavillon et petit immeuble de notre commune recevra la visite d'enquêteurs assermentés par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Reconnaissable à sa tenue vestimentaire portant le logo de l'Agglo, chacun d'entre eux sera muni d'une carte d'habilitation avec photo d'identité et une lettre de mission officielle.

Les éléments qu'il devra recueillir (comme l'identité des usagers/des propriétaires ou le nombre de personnes au foyer) sont indispensables au bon fonctionnement du nouveau système. **En aucun cas**, il ne sera demandé des informations d'ordre personnel (santé, finances, autres) ou de l'argent en contrepartie de l'enquête. En cas de doute, se rapprocher de la mairie.

Aucune inquiétude en cas d'absence de votre domicile lors du passage de l'enquêteur : un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres (un numéro vert sera mis en place très prochainement).

Usagers d'un immeuble de plus de 6 logements ? Si vous n'êtes pas contactés en personne, c'est que votre syndic de copropriété ou votre bailleur a réalisé l'enquête à votre place.

Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs !

Renseignements au 03 29 52 65 56 ou par mail : service-dechets@ca-saintdie.fr

• Au cimetière aussi, le tri c'est naturel !

Depuis novembre, les services techniques municipaux ont mis en place à proximité de l'entrée du cimetière deux bacs distincts, surmontés de panneaux explicatifs, incitant les usagers à trier les déchets pour en diminuer la quantité en favorisant le compostage des végétaux par nos propres services.

En plus de la démarche écologique, c'est également le moyen de réduire le coût d'enlèvement des autres déchets et de permettre leur recyclage.

Merci d'y contribuer ! ...



... et cadre de vie

• La borne de recharge pour véhicules électriques opérationnelle

Située sur la place du village, face au dojo, la borne de recharge pour véhicules électriques est en service depuis le 13 octobre dernier.

Installée au cours de l'été par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV), cette borne permet aux abonnés comme aux non-abonnés, la recharge de leur véhicule électrique, soit en courant alternatif (AC) 22 kVA, soit en courant continu (DC) 25 kVA.

Un guide d'utilisation de la borne, édité par le SDEV, est disponible sur :

www.ville-saintemarguerite.fr/actualites



"Le Gallia" a changé de propriétaire ...

Depuis le 4 novembre dernier, Mickaël OTERO, aidé de Karine KELDENICH sa maman, a repris "Le Gallia", succédant à Lucien MASSON et son épouse, partis vers d'autres horizons.

Comme ses prédécesseurs, en plus de la vente de tabac et des jeux de la FDJ, il propose toujours à sa clientèle : cafés, thés et rhums arrangés.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi, de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h et le dimanche matin de 8h à 12h.

"Sabot'ine"...

Ouvert depuis mi-septembre au 330, avenue du général de Gaulle, ce magasin spécialisé dans la vente de chaussures de qualité et de grand confort, de marques françaises et allemandes, propose également à ses clientes des chaussons et des accessoires (sac en cuir, porte monnaies, portefeuilles, etc ...).

En marge de cette activité, elle propose également, dans un espace spécialement aménagé et sur rendez-vous, des séances de réflexologie plantaires.

Madame Nathalie RICHARD vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél : 03 29 41 70 38 - mail : sabotine@gmail.com



• L'équipe paroissiale vous informe et vous propose ...

"Équipe de laïcs dirigés par un prêtre, elle apporte son concours à l'exercice de sa charge pastorale, dans le respect des orientations diocésaines. Avec lui, elle s'efforce de proposer, débattre, mettre en œuvre et coordonner les activités, habituelles ou non, de la paroisse. Elle a à cœur de favoriser l'entente fraternelle, dans le respect des opinions et des sensibilités.

Pour les mois qui viennent, elle vous propose les manifestations suivantes :

- **Le repas paroissial** : aura lieu pour la 8^{ème} année consécutive à la salle des fêtes, mise à disposition gracieusement par la municipalité que nous remercions vivement, le dimanche 26 mars.
- **À la découverte de Colmar** : sortie organisée pour la première fois par la paroisse le samedi 13 mai.

Pour ces deux activités, des bulletins d'informations et d'inscription seront déposés dans les boîtes aux lettres. Nous vous invitons cordialement à vous inscrire, afin de mieux nous connaître et de rencontrer les personnes actives au sein de la paroisse. Nous comptons beaucoup sur votre présence en famille.

- **Voyage à Lourdes** : organisé également par la paroisse, sous la direction du père Arnaud MEYER notre curé, du 9 au 15 juillet, avec la catéchèse afin que les enfants du catéchisme connaissent ce lieu de pèlerinage et de recueillement".

L'équipe paroissiale.

(À noter que l'équipe paroissiale occupe dorénavant l'ancien appartement de gardiennage de la salle multiactivité)



nos aînés

• Une nonagénaire à l'honneur ...

Pour le dernier semestre 2022, comme il le fait tout au long de l'année, le Centre d'Action Sociale (CCAS) de notre commune a rendu visite à une nonagénaire pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.

C'est madame Lydia VOISARD, demeurant 259 Allée de l'Europe, qui a eu la joie d'accueillir le 5 octobre dernier Rachel FLON, adjointe aux affaires sociales.

Au cours de cette sympathique visite, toujours conviviale et appréciée par les personnes qui la reçoivent, Rachel a eu le plaisir de lui offrir, au nom de la municipalité, un "panier garni de produits du terroir".



• Saint Nicolas n'a pas oublié de rendre visite à nos aînés!

Après avoir rendu visite le matin aux enfants de nos écoles, en leur apportant cadeaux et friandises, puis avoir répondu à l'invitation de l'Amicale des Écoles et de l'Animation Margaritaine lors de son passage à la salle multiactivité en fin d'après-midi, saint Nicolas n'a pas non plus oublié nos aînés.

En effet, après cette longue journée consacrée principalement aux enfants de Sainte-Marguerite, il a tenu à rendre visite également aux personnes âgées de la commune.

Pour cela, il s'est rendu à la résidence "Bien Être" et à l'EHPAD "Maison des Aulnes", où un accueil très chaleureux lui a été réservé, autant par les résidents eux-mêmes que par le personnel et leurs enfants qui s'étaient joints à eux pour cet événement.



• Comité d'Aide aux Anciens : le mot du président

"L'assemblée générale qui s'est tenue le 10 septembre a rassemblé la quasi-totalité des adhérents.

Le Comité remercie monsieur le maire et son conseil municipal pour la subvention accordée, qui a permis d'offrir des bons d'achat à 511 personnes de 70 ans et plus. La liste des bénéficiaires et les bons ont été établis avec l'aide du personnel administratif ; la mise sous pli, le tri, la gestion des invitations effectués par le Comité directeur ; la distribution, assurée par les membres du Comité par quartier prédéfini.

Ce dimanche 27 Novembre fut une belle journée d'échanges, de partage et d'amitié pour quelques 213 Margaritaines et Margaritains dont le doyen monsieur René DAVID né en 1927. Toutes et tous étaient réunis autour d'un repas, dont l'organisation matérielle était assurée par les membres du Comité, préparé et servi par le traiteur Ondine et son équipe et animé par l'orchestre K-Danse.

Une pensée toute particulière pour les personnes souffrantes ou disparues cette année.

Monsieur le maire et une partie de son conseil ont partagé le repas.

Un grand merci aux généreux donateurs que sont les commerçants, artisans, entreprises, hypermarché, pour leurs dons qui nous permettent de poursuivre notre action.

Les membres du Comité adressent à monsieur le maire, aux élus, aux Margaritaines et Margaritains, leurs meilleurs vœux pour 2023."



Le président : Denis GRANDIDIER

• Naissances

- | | | | |
|-----------------------|---|----------------|--|
| - 18 mars | Chelsea , de Julien BENCHIKH et Maureen WELSCH | - 4 août | Rose , de Bruno NICOLLE et Lolita MARIE |
| - 30 mars | Léo , de Jason SAINT-DIZIER et Lætitia GUERRE | - 11 août | Ricardo , de Dimitri ELIASSE et Priscilla MARTIN |
| - 14 avril | Carl , de Arthur HADET et Mélissa CAYRIER | - 11 septembre | Tommy , de Thomas MEYER et Katialine KRIEG |
| - 17 avril | Lucie , de Jean ECKER et Raquel ROTHENFLUG | - 21 septembre | Dayna-Rose , de Mohamed TELLI et Tiffany CHRÉTIEN |
| - 1 ^{er} mai | Louise , de Romuald MARIATTE et Honorine PATENOTTE | - 23 septembre | Alba , de Sullivan CASTANHEIRA et de Brittaney GLEY |
| - 3 juin | Charly , de Julien REUTENAUER et Camille STAIQULY | - 26 novembre | Tessa , de Cédric DRAPP et de Manon THOMAS |
| - 28 juillet | Sélène , de Fabien BERNARD et Joëlle GOUBERNATOR | - 26 novembre | Loris , de Stéphane COLIN et de Amélie JOLY |
| - 4 août | Margot , de Bruno NICOLLE et Lolita MARIE | - 11 décembre | Ali , de Hadil COLAK et de Hasret HIRKA |

• Mariages

- | | | | |
|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| - 20 janvier | Pierre MATTEI et Amélie ADOLPHE | - 12 avril | Jean-Pierre OURION et Liliane HEYDT |
| - 12 mars | Jean-Luc LOPEZ et Nadine DI MATTEO | - 14 mai | Louis WILLER et Mériylsse VALENTIN |
| - 19 mars | David BEYSANG et Sylvie ANTOINE | - 29 juin | Franck KERPEN et Maria BERARDI |
| | | - 9 juillet | Nolan OCTAVE et Élodie GÉRARD |

• Décès

1 ^{er} janvier	Marie-Rose HUFSCMITT née BRESSON	76 ans	10 mai	Roland DI ANTONIO	88 ans
2 janvier	Paulette FERRY	93 ans	14 mai	Jeannine COLIN née MOINAUX	87 ans
5 janvier	Jeanne ARMATAFFET née SARRET	99 ans	19 mai	Madeleine DROUAN née PHILIPPE	83 ans
12 janvier	Odette BATOT née COLIN	90 ans	1 ^{er} juin	Liliane DUBACH née WALTER	79 ans
26 janvier	Marie-Thérèse SCHMITT née COLIN	93 ans	17 juin	Ginette BERNARD née LAMAZE	91 ans
28 janvier	Marie LECOMTE née JACQUEMIN	91 ans	22 juin	Bernard ZENNER	74 ans
30 janvier	Lucien FISCHI	63 ans	30 juin	Huguette MACREZ née VALENCOURT	87 ans
1 ^{er} mars	Geneviève ZAWODNY née BLAZECZEK	87 ans	1 ^{er} juillet	Raymond COLLIN	101 ans
2 mars	Yvette LOUIS née JEANNELLE	87 ans	3 juillet	Madeleine SANTERAMO née NITTI	82 ans
9 mars	René CHERRIER	100 ans	13 juillet	Marie-Rose GOUBELMAN née DUCRET	97 ans
21 mars	Josette DREYFUS née SERFF	88 ans	16 juillet	Odette KITTLER née COLAS	87 ans
22 mars	Jacky LAURENT	84 ans	1 ^{er} septembre	Claude STRABACH	81 ans
29 mars	Jean LORRAIN	90 ans	7 septembre	Marie GRANDCLAUDE	77 ans
30 mars	Jacqueline MATHIEU née FURST	78 ans	15 octobre	François AUBRY	72 ans
5 avril	François COLIN	87 ans	30 octobre	Gaston ANCEL	75 ans
8 avril	Paulette LOCCI née PATOUR	96 ans	2 décembre	Christiane BIANCHI née PICTON	70 ans
14 avril	Pierre GILARDIN	89 ans	17 décembre	Marie THIRION née OBRINGER	93 ans
25 avril	Maria CANTRELLE née LECOMTE	101 ans	18 décembre	Roger GROSJEAN	92 ans
27 avril	Claire MERVELET née BRESSON	95 ans	20 décembre	Gabrielle BERTRAND née LAROCHE	93 ans
27 avril	Monique TRARBACH	92 ans	21 décembre	Marie BOURAT née DIERSTEIN	94 ans
7 mai	Daniel GAUDEL	74 ans	21 décembre	Abdelkader ORIYANE ER RASS	76 ans
7 mai	Jacques FERREIRA	77 ans	29 décembre	Nadine CHEVRIER	67 ans

RETENEZ ces DATES ...

- * *11 FÉVRIER : REPAS DANSANT - AMICALE DES ÉCOLES - 20H, SALLE DES FÊTES*
- * *18 FÉVRIER : SOIRÉE DANSANTE - THE TEENAGERS - 20H, SALLE DES FÊTES*
- * *05 MARS : VIDE-LANDAUS - JOIE DE LIRE - 10H, SALLE DES FÊTES*
- * *18 MARS : REPAS DANSANT & SPECTACLE - LET'S DANCE - 20H, SALLE DES FÊTES*
- * *26 MARS : REPAS DANSANT - ASSOCIATION PAROISSIALE - 12H, SALLE DES FÊTES*
- * *08 AVRIL : LOTO - FOOTBALL-CLUB (FCSM) - 20H, SALLE DES FÊTES*
- * *15 AVRIL : THÉ DANSANT - ANIMATION MARGARITAINE - 14H, SALLE DES FÊTES*
- * *22 AVRIL : REPAS DANSANT - MAG'DANSE - 20H, SALLE DES FÊTES*
- * *30 AVRIL : JOURNÉE SOUVENIR DE LA DÉPORTATION - 11H15, PLACE DU VILLAGE*
- * *08 MAI : COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945 - 11H, PLACE DU VILLAGE*
- * *20 MAI : REPRÉSENTATION THÉÂTRALE - THÉÂTRE DU QUIPROQUO - 20H, SALLE DES FÊTES*
- * *10 JUIN : SPECTACLE - LET'S DANCE - 20H, SALLE DES FÊTES*
- * *18 JUIN : COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 9H, PLACE DU VILLAGE*
- * *23-24-25 JUIN : VOSGES CLASSIC RALLYE - OSCAR RACING - PLACE DU VILLAGE*
- * *01 JUILLET : KERMESSE AMICALE DES ÉCOLES - 14H, ÉCOLE DU CENTRE*
- * *01 JUILLET : SAINTE-MARGUERITE EN FÊTE - ANIMATION MARGARITAINE et AMICALE DES ÉCOLES - À PARTIR DE 19H - 22H, FEUX D'ARTIFICE - PLACE DU VILLAGE*
- * *02 JUILLET : VIDE GRENIER - ANIMATION MARGARITAINE - PLACE DU VILLAGE*
- * *14 JUILLET : FÊTE NATIONALE - 11H, PLACE DU VILLAGE*